

30^e anniversaire

RECYCLAGE VANIER ANNONCE UNE CONTRIBUTION DE 60 000 \$ À UN FONDS CONSACRÉ AUX ENTREPRISES COLLECTIVES

Québec, le 16 avril 2015 – Pour ses 30 ans, Recyclage Vanier offre un cadeau à la communauté. « Il me fait très plaisir d’annoncer que Recyclage Vanier contribue pour 60 000 \$ à la création d’un fonds dédié aux entreprises collectives qui leur permettra d’avoir accès à du capital pour financer leurs projets de démarrage ou de développement », a déclaré hier **Serge Duclos**, président du conseil d’administration, devant plus de 150 personnes réunies à l’occasion de la célébration marquant son 30^e anniversaire.

Ce fonds, en collaboration avec la Caisse d’économie solidaire Desjardins, sera géré par le Fonds d’emprunt Québec. Il sera accessible dans les prochaines semaines selon des modalités qui seront annoncées rapidement. « Cette initiative permet à Recyclage Vanier de poursuivre son implication dans sa communauté en contribuant au développement d’entreprises collectives. Voilà une belle façon pour notre entreprise de redonner à la collectivité dans une perspective d’engagement et de réciprocité », a-t-il conclu.

À propos de Recyclage Vanier

Recyclage Vanier est une entreprise d’économie sociale à but non lucratif spécialisée en destruction sécurisée de documents confidentiels dans le respect de l’environnement. À titre d’entreprise d’insertion, elle offre à des personnes volontaires une expérience de travail rémunérée leur permettant d’intégrer le marché du travail de façon pérenne. Les actions de Recyclage Vanier contribuent ainsi à l’amélioration de la qualité de vie dans sa communauté dans une perspective de développement durable.

- 30 -

Source : Charles Demers, directeur général
Recyclage Vanier Tél. : 418 527-8050 (poste 228)

Renseignement : Luc Samama, consultant en développement stratégique
Conjoncture affaires publiques Cell. : 418 576-0223

Partenaire-présentateur :

Partenaires-or :



Emploi-Québec de la Capitale-Nationale

Le Journal de Québec

